

# Exclusive Collections

Secret Luxury Travel

## Contrat d'ouverture d'une liste de mariage

Date d'ouverture : .....

Date et lieu du mariage .....

Date prévue pour le voyage de noces .....

Destination envisagée pour le voyage de noces .....

### **Les titulaires du contrat sont : le Créateur ou le(s) Bénéficiaire(s)**

Nom .....

Prénom .....

Nom .....

Prénom .....

Adresse de correspondance .....

CP ..... Ville .....

Pays .....

Email (organisateur ou bénéficiaire).....

Email (Bénéficiaire) .....

Téléphone (organisateur ou bénéficiaire) .....

Téléphone (Bénéficiaire) .....



## CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE DE LISTE DE MARIAGE / LISTE DE VOYAGE DEPOSEE AUPRES DE EXCLUSIVE COLLECTIONS – SECRET LUXURY TRAVEL

Les présentes Conditions Générales de l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel - doivent impérativement être acceptées par l'utilisateur préalablement à toute création de liste de mariage. Toute création de liste réalisée via le site [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com) implique l'acceptation par l'utilisateur de ces Conditions Générales.

### DEFINITIONS

Site dédié à la création de listes de mariage pour l'achat d'un voyage de noces organisé par l'agence **EXCLUSIVE COLLESTIONS – Secret Luxury Travel**, en ligne via [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com), par téléphone au +33 3 88 353 357 ou par mail à [contact@secret-luxury.com](mailto:contact@secret-luxury.com). Cette liste peut être créée par les bénéficiaires du voyage ou par un tiers souhaitant offrir un voyage en cadeau à des bénéficiaires de son choix.

« **Créateur (s)** » : Toute(s) personne(s) physique(s) ayant créé une liste de mariage / liste de voyage via le site [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com) ou auprès de l'agence de voyages Exclusive Collections – Secret Luxury Travel - disposant d'un accès personnel dont elle(s) décide(nt) de la transmission des données aux invités de son choix.

« **Bénéficiaire (s)** » : Toute(s) personne(s) physique(s) ayant créé ou pas la liste « voyage cadeau » [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com) ou auprès de l'agence de voyages Exclusive Collections – Secret Luxury Travel - et désignée(s) comme la (les) personne(s) devant recevoir le voyage en cadeau.

« **Don(s)** » : Somme libellée en euros versée par un Donateur au crédit de la Liste des bénéficiaires de son choix.

« **Donateur(s)** » : Tout Invité disposant de la capacité juridique et ordonnant le versement d'une somme libellée en euros au crédit de la Liste des bénéficiaires de son choix.

« **Codes d'accès** » : Ensemble composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnels permettant au(x) Créateur(s) de la liste d'utiliser le service, notamment d'accéder à leur Espace Cadeau et de gérer leur Liste, en toute confidentialité.

« **Invité(s)** » : Tout Utilisateur autre que le(s) bénéficiaire(s) ou créateur(s) accédant au Service.

« **Liste** » : Compte souscrit par des bénéficiaires ou par des créateurs auprès de [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com) ou auprès de l'agence de voyages Exclusive Collections – Secret Luxury Travel - afin de proposer à des Invités d'effectuer des Dons au crédit de leur Liste et de disposer de ces sommes, pour réserver un ou des voyages organisés par l'agence **Exclusive Collections – Secret Luxury Travel** -.

## **UTILISATEURS**

Lorsqu'ils sont invités à fournir des informations, les Utilisateurs s'engagent à fournir des informations exactes. Les Utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser le Service à des fins commerciales, détournées de l'objet du site [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com).

## **DONATEURS**

Le Donateur doit être majeur et disposer de la capacité juridique à verser un don. Il s'engage à cet égard auprès de l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel - et des bénéficiaires du seul fait du Don qu'il effectue.

Dans chaque hypothèse de versement d'un Don, le Donateur est invité à préciser son identité et ses coordonnées, le nom du bénéficiaire et le montant du Don qu'il souhaite déposer sur la liste.

## **CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le Donateur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales.

Les donateurs pourront verser leurs fonds par différents moyens de paiement (en précisant les noms des futurs époux) : chèque bancaire ou postal à l'ordre de " Exclusive Collections – Secret Luxury Travel ", virement bancaire ou postal, versement en espèces.

En outre, les versements des dons pourront également se faire par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard, Amex et Diner's Club)) au moyen du système de paiement sécurisé Pay Box.

Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque raison que ce soit imputable au Donateur, le versement serait annulé.

Le Donateur reconnaît et accepte que :

- Les coordonnées qu'il a fournies lors du Don seront communiquées par l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel au(x) bénéficiaire(s) du voyage
- Les Dons sont réputés avoir été effectués par le Donateur et sont irrévocables à compter de leur inscription au crédit de la Liste de mariage.
- Les Dons sont recueillis via l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel ou le site [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com) pour le compte du (des) bénéficiaire(s)
- Dans le cas de deux bénéficiaires, chaque bénéficiaire est propriétaire des Dons à concurrence, pour chaque bénéficiaire, de la moitié des sommes inscrites au crédit de la Liste de mariage. Dans le cas de plusieurs bénéficiaires, la somme revient en parts égales à chaque bénéficiaire.

## **ACCUSE DE RECEPTION DE VERSEMENT SUR LA LISTE DE MARIAGE / LISTE DE VOYAGE**

Exclusive Collections – Secret Luxury Travel s'engage à accuser réception auprès des futurs époux ou des bénéficiaires, de tout versement enregistré pour le compte par un tiers donateur. Cette information sera disponible dans l'appliquet internet " [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com)", où les futurs époux / bénéficiaires pourront à tout moment consulter leur liste et les versements enregistrés grâce à un code personnel.

Exclusive Collections – Secret Luxury Travel demande expressément aux futurs époux / bénéficiaires de se charger d'informer chaque donateur de l'enregistrement de son versement.

## **GESTION DE LA LISTE DE MARIAGE / LISTE DE VOYAGE**

### **Le relevé de compte.**

Les futurs époux / bénéficiaires reconnaissent connaître l'existence de leur code personnel leur permettant à tout moment de consulter leur liste et les versements enregistrés sur leur compte.

### **Conditions de règlement du voyage avec la liste de mariage / liste de voyage.**

- En aucun cas, le compte " liste de mariage / liste de voyage " ne pourra être en solde négatif même par anticipation de versements provenant des donateurs ou des bénéficiaires.

- Les bénéficiaires pourront régler, partiellement ou totalement, leur voyage avec les fonds collectés sur la liste de mariage / liste de voyage, dont l'affectataire sera exclusivement Exclusive Collections – Secret Luxury Travel.

- Par ailleurs, l'ouverture de la liste de mariage / liste de voyage ainsi que les fonds versés sur celle-ci, ne pourront en aucun cas servir de garantie ou de caution vis-à-vis de tiers ou de l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel.

### **Conditions de gestion des excédents.**

Dans le cas où, après règlement total du forfait voyage de noces à Exclusive Collections – Secret Luxury Travel, un solde positif apparaîtrait sur la liste de mariage / liste de cadeau, celui-ci pourrait être versé aux bénéficiaires de la façon suivante :

- Un règlement immédiat, par chèque bancaire, après règlement de la totalité du solde du voyage et sur demande écrite des futurs époux / du bénéficiaire. – Dans ce cas, nous préleverons sur le solde restant 50,00 Euros HT pour la clôture du compte, couvrant les frais bancaires résultant de l'encaissement et de la gestion des dons excédentaires.

- Si les futurs époux / bénéficiaires désirent conserver dans les livres comptables de l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel le solde restant sur la liste de mariage / liste de mariage, l'excédent sera converti en un chèque cadeau Exclusive Collections – Secret Luxury Travel à valoir sur une prochaine consommation pour une durée de 18 mois.

Pour remercier de cette fidélité, l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel offrira à titre gratuit un chèque cadeaux supplémentaire équivalent à 5% de l'excédent, lors de l'établissement du premier chèque.

Cependant, cette demande de crédit devra se faire par écrit par les futurs époux / bénéficiaires.

### **Incidents de gestion de la liste de mariage.**

Dans le cas où les futurs époux / bénéficiaires ouvriraient une liste de mariage / liste de mariage auprès de l'agence et ne commanderaient pas, dans les douze mois après l'ouverture de la liste, un voyage auprès de l'agence Exclusive Collections – Secret Luxury Travel, les modalités de gestion seront les suivantes :

Exclusive Collections – Secret Luxury Travel, facturera en prélevant directement sur les fonds versés sur la liste, des honoraires forfaitaires de 150,00 Euros HT pour la gestion de la liste, ainsi que l'ensemble des frais bancaires résultant de l'encaissement et de la gestion des dons.

Tout remboursement pourra être réalisé qu'à la condition de l'établissement d'une demande écrite signée des deux futurs époux / du (des) bénéficiaire(s).

### **Conditions d'annulation d'une liste de mariage avant le mariage ou le voyage de nocés.**

En cas d'annulation du mariage Exclusive Collections – Secret Luxury Travel versera aux futurs époux titulaires de liste de mariage, les sommes collectées aux conditions énoncées, dans le précédent article.

- Toutefois, lorsqu'un forfait voyage de nocés aura été commandé, les frais d'annulation stipulés dans les conditions générales de vente seront réglés par débit du compte liste de mariage et en cas d'insuffisance de fonds, facturés aux titulaires de la liste, d'une façon unilatérale et solidairement responsable.

- Exclusive Collections – Secret Luxury Travel ne versera le solde restant qu'à la condition expresse qu'une demande écrite, dûment signée, établie par les deux titulaires de la liste, précisant qu'ils s'engagent à désintéresser l'ensemble des donateurs ; il devra être signifié les modalités de règlement, un ou deux chèques bancaires au maximum, ainsi que leur montants respectifs.

### **CONDITIONS PARTICULIERES**

#### **Annulation du voyage.**

En cas d'annulation du forfait voyage pour quelque cause que ce soit, sans annulation du mariage, Exclusive Collections – Secret Luxury Travel se réserve le droit de prélever directement et sans avis l'ensemble des frais d'annulation du forfait voyage, sur les fonds versés sur la liste de mariage / liste de voyage.

#### **Liste de mariage et liste de voyage.**

En aucun cas, le fait d'ouvrir une liste de mariage Exclusive Collections – Secret Luxury Travel permet aux bénéficiaires de se prévaloir de quelques avantages ou garantie financière dans le règlement acompte et solde et la gestion de la commande du forfait voyage.

Par ailleurs, les futurs époux / bénéficiaires reconnaissent que le contrat " liste de mariage / liste de voyage " est totalement indépendant de la facture/bulletin d'inscription voyage.

#### **- Durée du contrat liste de mariage / liste de voyage.**

Ce contrat prend effet dès la signature de celui-ci à la condition que la date d'ouverture de la liste de mariage / liste de voyage n'excède pas douze mois avant la date du mariage / date de l'évènement. Dans le cas contraire, ce contrat prendra effet douze mois avant la date du mariage / de l'évènement.

La date de cessation de ce contrat interviendra de plein droit à l'expiration de l'ensemble des obligations des parties, soit au maximum 30 jours après la date du voyage initialement prévu.

### **ESPACE LISTE DE MARIAGE / LISTE DE VOYAGE**

Un Utilisateur acquiert la qualité de Créateur ou bénéficiaire lorsqu'il a rempli correctement et validé le formulaire de création d'une Liste ou après avoir renvoyé par courrier le présent contrat signé. Il reçoit un courrier électronique ou un appel téléphonique de la part de Exclusive Collections – Secret Luxury Travel dès activation de sa Liste de mariage / Liste de voyage.

Dans le cas de plusieurs bénéficiaires, chaque bénéficiaire est réputé représenter les bénéficiaires, chacun étant tenu solidairement des actes effectués par l'autre. La création, l'utilisation, la consultation ou la modification de la liste de mariage / liste de voyage, ainsi que les réservations effectuées parmi les voyages organisés par Exclusive Collections – Secret Luxury Travel, nécessitent l'indication par les Créateurs de leurs identifiants confidentiels.

Les Créateurs s'engagent à prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la confidentialité de leurs codes d'accès.

Les Créateurs s'engagent à notifier sans délai à Exclusive Collections – Secret Luxury Travel, toute utilisation par un tiers de leurs codes d'accès et demeurent responsables d'une telle utilisation jusqu'à la réception par Exclusive Collections – Secret Luxury Travel de ladite notification.

En tout état de cause, Exclusive Collections – Secret Luxury Travel pourra suspendre ou résilier de plein droit et sans préavis l'accès par les Créateurs à leur Liste en cas de manquement à la sécurité de leur liste.

## **DONNEES ADMINISTRATIVES & JURIDIQUES**

**Exclusive Collections – Secret Luxury Travel** est une agence de voyages, constituée sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de 4 000 Euros, immatriculée au RCS de Strasbourg TI 501 315 758 et dont le siège social est sis 15 rue des Pucelles 67000 Strasbourg (Tél. 00 33 3 88 35 33 57 - Email : [contact@secret-luxury.com](mailto:contact@secret-luxury.com) )

Elle est titulaire d'une Licence d'Agence de Voyages Numéro : LI. 067 07 0003

**Exclusive Collections – Secret Luxury Travel** est propriétaire du nom de domaine [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com)

**Exclusive Collections – Secret Luxury Travel** a souscrit une assurance auprès de HISCOX Tourisme Pro (19 rue Louis le Grand – 75002 Paris) à la hauteur de 1 500 000 Euros, Police N° HA RCP0077801 afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle que Exclusive Collections – Secret Luxury Travel peut encourir en sa qualité d'agent de voyages, et ce, dans la limite de ladite police.

Conformément à l'article L 212-2 c) du code du tourisme modifié par l'ordonnance n° 2005-174 du 24 février 2005 et l'article R 212-28 à 35 modifié par le décret n° 94-490 du 15 juin 1994, concernant l'organisation et la vente de voyages et de séjours, **Exclusive Collections – Secret Luxury Travel** assure sa garantie financière auprès de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APS), 15 avenue Carnot 75017 Paris.

Les présentes conditions générales sont consultables en permanence sur le Site [www.secret-luxury.com](http://www.secret-luxury.com). **Exclusive Collections – Secret Luxury Travel** pourra à tout moment mettre à jour les présentes conditions générales, en fonction notamment de toute évolution légale, réglementaire ou technique.

**Pour Exclusive Collections – Secret Luxury Travel**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.-C. Rappe', written in a cursive style.

**J.-C. Rappe**

DATE ET SIGNATURE PRECEDEES DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »  
Pour le Créateur : (date, nom, prénom et signature)

Pour le(s) Bénéficiaires : (date, nom, prénom et signature)